2024

CRÉA-THON

ÉDUCATION ET FORMATION FACE AUX ENJEUX DÉMOCRATIQUES ET CITOYENS 2

LE 31 JANVIER 2024, À 9 HEURES (HEURE DE PARIS), PARTICIPEZ AU CRÉATHON 2024 ! 4

CINQ MOIS POUR UN ÉVÉNEMENT EN CINQ ÉTAPES 5

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ? 6

LE CRÉATHON 2024, UN ACCÉLÉRATEUR D'IDÉES 7

LE CRÉATHON, UN TEMPS DE FORMATION 7

Suivez-le #LeCreathon sur Facebook et Twitter.

ÉDUCATION ET FORMATION FACE AUX ENJEUX DÉMOCRATIQUES ET CITOYENS

Baruch Spinoza, dans son *Traité politique* (1677), écrivait : « les Hommes ne naissent pas citoyens, mais le deviennent. »[1] Ainsi, même si tous les Hommes naissent libres et égaux en droit, la citoyenneté, définie comme un ensemble de droits et de devoirs réciproques[2], s'acquiert davantage avec l'âge – et la notion de majorité fixée à 18 ans –, ainsi qu'à travers l'éducation. Les institutions politiques jouent alors un rôle central en favorisant, notamment au sein des établissements scolaires, le développement de la citoyenneté.
En France, les missions de l'École sont nombreuses : transmettre et faire acquérir des connaissances, favoriser le vivre-ensemble, éduquer à la citoyenneté, préparer à la vie professionnelle afin de permettre l'insertion dans la société, tout en visant un principe d'égalité entre les élèves dans leur réussite scolaire. Ainsi, pendant toute sa scolarité, un élève va être confronté à son futur rôle de citoyen. Il va pouvoir prendre part à la vie et aux décisions de l'établissement, s'engager pour celui-ci (conseils de classe, conseils d'administration…) ou pour des causes (écodélégué…), défendre ses droits, mais aussi être soumis à des devoirs et responsabilités. En ce sens, les établissements scolaires sont des lieux d'apprentissage de la vie démocratique et citoyenne. L'École, en tant qu'institution, doit alors permettre à chacun de pouvoir s'exprimer et juger librement, de comprendre et s'interroger sur le monde qui l'entoure mais aussi de débattre et argumenter sur le fonctionnement de la classe, de l'établissement, voire plus largement de la société, afin d'y trouver sa place et d'y prendre part activement.
Depuis 2016, le parcours citoyen, mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, s'inscrit dans cette dynamique puisqu'il vise la transmission de valeurs et principes de la République, tels que la laïcité, l'égalité, la lutte contre toute forme de discrimination, l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce parcours « repose sur les capacités d'écoute, de compréhension, d'analyse et de travail collectif de tous les acteurs de l'École »[3], puisque c'est en créant un cadre de confiance et un climat scolaire favorable aux apprentissages que les élèves pourront développer leur engagement. À travers ces objectifs, le parcours citoyen engage l'ensemble des enseignements, afin qu'ils favorisent notamment :

- la création de lien en développant la collaboration, la coopération et l'entraide ;
- l'engagement dans les projets, de classe ou d'établissement ;
- la transmission et le partage de valeurs ;
- le développement de la curiosité et de l'esprit critique ;
- l'exercice et la préparation au débat et à l'argumentation ;
- le développement d'usages responsables du numérique, tant socialement, juridiquement qu'écologiquement.

Mais la question de la citoyenneté à l'École reste vaste et face à ces différents enjeux de nombreux questionnement demeurent : comment favoriser l'engagement des élèves et les encourager à prendre part à la vie de leur établissement ? Comment les accompagner au mieux à devenir des citoyens libres, éclairés et responsables ? Quelles valeurs l'École doit-elle transmettre ? Comment faire en sorte qu'elle soit un lieu où l'on apprenne à vivre avec l'autre, quelles que soient ses différences, physiques, d'opinion, culturelles ou sociales ? S'agit-il de formation ou d'éducation ? Quelle place pour le collectif ? Comment accompagner les enseignants dans leurs missions ? Quelles formations pour les enseignants et personnels d'établissements ? Quid de la citoyenneté numérique ? Comment accompagner les élèves et, plus largement, l'ensemble

[1] Spinoza, B. (1677), *Traité politique*, traduit et annoté par Ch. Ramond, PUF, 2005.

[2] « L'idée républicaine. Repères pour aujourd'hui », Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, 2021, p. 17. [En ligne] eduscol.education.fr/document/11192/download

[3] Circulaire n° 2016-092 sur le parcours citoyen de l'élève, *BO* n° 25, 23 juin 2016. [En ligne] https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo25/MENE1616142C.htm

des acteurs à travailler, vivre et partager dans des environnements numériques de manière positive et responsable ? Ou bien encore, comment articuler transition numérique et transition écologique pour un avenir plus responsable ?
Par ailleurs, le numérique, de plus en plus présent dans les établissements scolaires comme outil pédagogique ou de vie scolaire par exemple, vient questionner, voire bousculer, des pratiques et règles du quotidien, induisant une nécessaire adaptation.
Ainsi, l'enjeu du Créathon 2024 est d'interroger le numérique comme élément participant à la formation des citoyens en devenir, en prenant appui sur les ressources thématiques qui seront livrées aux participants.
Le but est donc, cette année, d'encourager les équipes à contribuer à une réflexion collective quant au rôle du numérique éducatif vis-à-vis de la citoyenneté, en répondant à des problématiques, des questionnements rencontrés sur le terrain ou par les partenaires.
Cela permettra de proposer aux élèves, aux formés, aux personnels encadrants et administratifs, aux enseignants et formateurs, ou encore aux parents, de s'engager dans l'apprentissage du « vivre-ensemble » en se donnant les moyens d'adopter un comportement réfléchi et responsable.
C'est pourquoi, comme pour chaque édition, nous proposons que ce soient les acteurs de l'éducation et de la formation eux-mêmes qui, compte tenu de leur expérience et de leurs besoins, contribuent à la réflexion en imaginant les solutions de demain, pouvant répondre réellement aux besoins du terrain.

LE 31 JANVIER 2024, À 9 HEURES (HEURE DE PARIS), PARTICIPEZ AU CRÉATHON 2024 !

Pour l'édition 2024 du Créathon, nous avons choisi de traiter la thématique **« Éducation et formation face aux enjeux démocratiques et citoyens »** en impliquant **tous les acteurs de l'éducation**, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté éducative. L'objectif du Créathon est, durant 24 heures, d'entendre, d'écouter, de partager entre enseignants, parents, élèves, étudiants, chercheurs, entreprises, collectivités, associations, mais surtout d'inventer, d'une manière active, coopérative et collaborative, des produits, des services et des scénarios pédagogiques **interrogeant la notion de citoyenneté et de vivre-ensemble, dans un contexte où le numérique est mobilisé**.

L'apport du numérique pour l'éducation et la formation est admis, et on connaît l'effort accompli par les enseignants et les formateurs pour l'intégrer dans leurs pratiques d'enseignement, ainsi que le niveau important d'engagement nécessaire pour proposer des activités numériques aux formés. On connaît aussi bien les freins qui concourent à une évolution lente des pratiques professionnelles avec et par le numérique. Le Créathon se pose ainsi comme une étape pour engager la communauté d'une manière active dans la transformation de l'École et de la formation tout au long de la vie. Le Créathon est votre créateur et accélérateur d'idées. En 24 heures, venez vous informer, vous questionner, vous confronter et vous engager dans la conception de solutions numériques dont l'enjeu serait d'accompagner les élèves ainsi que les enseignants dans le développement de la citoyenneté et du faire et vivre-ensemble.

CINQ MOIS POUR UN ÉVÉNEMENT EN CINQ ÉTAPES

Étape 1 : inscriptions

Les inscriptions au Créathon ont lieu du 15 novembre 2023 au 28 janvier 2024. Pour cela, il vous suffit de composer une équipe de trois à cinq personnes et de l'inscrire via ce lien : https://s.42l.fr/inscription-creathon24

Étape 2 : préparation

Qu'est-ce que la citoyenneté ? Quels engagements sont en jeu derrière cette notion ? Comment la penser et la favoriser dans un contexte numérique ? Les équipes inscrites bénéficient de documents et ressources directement liés à la thématique pour les accompagner dans leur réflexion et leur permettre d'être prêtes à concourir le 31 janvier 2024. Nouveauté 2024 : la thématique générale est décomposée en différents défis à résoudre. Chaque équipe devra choisir parmi tous les défis, celui auquel elle souhaite répondre. Les défis seront révélés en amont du jour J afin que les participants puissent en prendre connaissance, voire d'ores et déjà choisir celui sur lequel ils souhaitent travailler le 31 janvier.

Étape 3 : jour J

Lancement du Créathon 2024 le 31 janvier à 9 heures (heure de Paris). Les équipes ont alors jusqu'à 24 heures pour proposer une idée. Des facilitateurs les aident et les accompagnent, que ce soit en présentiel ou à distance, tout au long de la compétition, pour leur permettre de formuler, concevoir, présenter leur projet et résoudre leurs problèmes.
Des lieux d'accueil sont ouverts partout en France dans les Ateliers Canopé et chez nos partenaires. Toutes les équipes ont jusqu'au 1er février à 9 h 30 (heure de Paris) pour remettre leurs productions aux organisateurs de l'événement.
À l'issue de cette journée de création, un jury composé d'experts et de partenaires du Créathon désigne les équipes lauréates qui poursuivront l'expérience (annonce prévue le jeudi 8 février à partir de 16 heures).

Étape 4 : accompagnement des équipes sélectionnées

Entre mars et mai, les équipes retenues ont trois mois pour faire mûrir leur projet, toujours accompagnées par leurs facilitateurs.
En parallèle, l'ensemble des projets sera étudié pour présenter, lors de la clôture de l'accélération, la cinquième édition du cahier de tendances du Créathon.
Il présentera les grandes tendances des projets, les différentes problématiques et solutions proposées par les équipes.
Il apportera aussi un éclairage sur les représentations des participants quant à la thématique du Créathon 2024.
Consultez dès à présent les précédentes éditions du cahier de tendances : 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

Étape 5 : participation à l'accélération

En juin 2024, les équipes lauréates sont accueillies à Poitiers pour participer aux ateliers d'accélération organisés par Réseau Canopé. Les équipes y seront accompagnées par des professionnels qui les aideront à développer et prototyper leur projet et leur feront bénéficier d'une montée en compétences sur différentes méthodologies de travail.

Suivez-le #LeCreathon sur Facebook et Twitter.

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?

Qui peut participer ?

Que vous soyez enseignant titulaire ou stagiaire, étudiant, élève, parent, professionnel de l'ingénierie pédagogique, concepteur multimédia ou simplement intéressé par l'éducation ou l'apprentissage… tout le monde peut participer ! La participation peut se faire entièrement à distance ou dans les espaces de travail mis à disposition (Ateliers Canopé, etc.). Il vous suffit de constituer votre équipe de trois à cinq personnes, de vous trouver un nom original, puis de vous inscrire au plus tard le **dimanche 28 janvier 2024**, avant minuit (heure de Paris).

Inscription avant le 28 janvier ! Composez votre équipe et inscrivez-la dès maintenant en suivant ce lien : https://s.42l.fr/inscription-creathon24

Attention : *L'inscription se fait par équipe complète (de trois à cinq personnes)*

Comment participer ?

Les équipes s'inscrivent soit pour participer à distance, soit pour participer depuis un lieu d'accueil mis à disposition en France (à préciser lors de l'inscription). Chaque équipe doit se munir d'au moins un appareil connecté (ordinateur portable, tablette, smartphone…).

Désignation des lauréats

À l'issue du concours, un jury composé d'experts du numérique éducatif et de la thématique (universitaires, cadres de l'Éducation nationale, organismes internationaux, enseignants, étudiants, gagnants des éditions précédentes, entreprises et organismes partenaires) se réunira le **jeudi 8 février 2024** et désignera les équipes lauréates du Créathon 2024.

Dotations

Les équipes sélectionnées sont invitées à participer à une semaine d'accélération de leur projet, qui aura lieu en juin 2024 à La Fabrique Canopé de Chasseneuil-du-Poitou. Les noms des lauréats seront communiqués le 8 février 2024 à partir de 16 heures (heure de Paris) sur la page Facebook du Créathon.

[4] Les dates ainsi que les modalités d'organisation de l'accélération du Créathon 2023 sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Suivez-le #LeCreathon sur Facebook et Twitter.

LE CRÉATHON 2024, UN ACCÉLÉRATEUR D'IDÉES

Chaque année, le Créathon produit de nombreux concepts et idées sur les produits et services pédagogiques. Depuis 2019, une base de connaissances se construit, les idées sont conservées et diffusées pour inspirer d'autres idées et d'autres projets. Elles sont disponibles dans le cahier de tendances qui réunit l'ensemble des projets, des idées et problématiques issus des livrables transmis par les équipes au terme des 24 heures. Les éléments abordés dans ce cahier de tendances ont une véritable valeur, puisqu'ils permettent de réaliser une photographie à un instant T des représentations des participants sur le thème abordé, mais aussi de favoriser une innovation ascendante à travers le partage des tendances communes aux différents projets.

LE CRÉATHON, UN TEMPS DE FORMATION

Dès son inscription, chaque équipe est accompagnée dans un processus de formation interactive sur plusieurs mois. Un ensemble de ressources est mis à disposition afin d'aider les équipes à mûrir leur projet. Ces documents ont pour objectif de permettre aux participants de s'approprier la thématique en les accompagnant dans la compréhension des définitions et des enjeux autour de la démocratie et de la citoyenneté.

De plus, Réseau Canopé met également à disposition des ressources pédagogiques en lien avec la thématique du Créathon.

Durant le Créathon, des facilitateurs sont présents dans les Ateliers Canopé et à distance pour aider les équipes à réussir leurs productions. Les équipes se forment à de nouvelles méthodes de créativité et de coopération, découvrent de nouvelles connaissances et disposent des ressources sur la thématique ainsi que sur le numérique. Les équipes conçoivent des contenus et des services avec des experts, mais aussi des scénarios d'usage directement utilisables par des apprenants avec des experts de l'ingénierie pédagogique.

Les équipes sélectionnées à l'issue de la première étape découvrent ensuite le prototypage d'un projet, la passation d'un test utilisateur pour envisager de développer un projet voire une start-up et les moyens nécessaires à la réussite du lancement d'un nouveau produit ou d'un service pédagogique d'apprentissage et de formation.

CONTACT

creathon@reseau-canope.fr ou via la page Facebook du Créathon2024